

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 46 (1999)
Heft: 6

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E_dito romand

Une image authentique, enfin!

Avec ses interventions massives sur tous les fronts: avalanches, inondations, glissements de terrain, remise en état de sites sinistrés, accueil des réfugiés et des requérants, la protection civile prouve qu'elle a sa place dans le futur dispositif de politique de sécurité. Les milliers d'heures qu'elle va consacrer cette année à son engagement démontreront aussi, s'il en était encore besoin, l'utopie du projet sapeurs-pompiers 2000. La PCi assume sa qualité de partenaire depuis longtemps, elle est maintenant en droit d'attendre la réciprocité. A dire vrai, c'est déjà le cas dans de nombreuses régions.

Il y a pourtant un petit quelque chose qui frappe: c'est la «grisaille» de l'image de la PCi. Il faut bien dire que jusqu'à maintenant, les statistiques que publiaient l'OFPC sur la «notoriété» de la protection civile, nous laissaient un peu sur notre faim. Il y avait toujours le petit détail rencontré dans le terrain, ou encore, au regard des coupes sombres faites dans les budgets à tous les niveaux, qui montraient que la réalité était légèrement différente.

Et puis, il y a eu cette étude faite sur demande du gouvernement valaisan qui a dévoilé un taux d'acceptation étonnant, aussi bien dans la population qu'auprès des autorités communales. Cette étude recoupe et complète parfaitement celle de l'OFPC.

Et c'est peut-être ce qui manquait. Alors, à la lumière de tous ces événements, la protection civile est en passe d'obtenir une image. Il aura fallu des interventions concrètes, et non pas seulement statistiques pour qu'elle s'impose, tout naturellement, comme un élément déterminant et un partenaire à part entière de la politique de sécurité.

René Mathey

René Mathey

Nouveaux statuts votés

C'est... «Cornaux que j'aime!»

Première assemblée de la nouvelle Union neuchâteloise pour la protection civile (UNPC), issue de la fusion des cadres de la PCi et de l'Association neuchâteloise. Adoption des nouveaux statuts et premières mesures d'aide étaient au programme. On y a aussi entendu Monika Dusong, conseillère d'Etat et Hildebert Heinzmann qui s'est taillé un gros succès avec sa mascotte. Etaient aussi présents: Pierre Blandenier, chef du Service PCi et du feu, May Droz-Bille, conseillère communale de Cornaux, Albert Caveng, membre du Comité de l'USPC et Christian Rey, président de la section valaisanne.

RENÉ MATHEY

Quelque 60 membres ont fait le déplacement de Cornaux. Cette forte participation démontre que l'opération de fusion porte ses fruits et l'UNPC peut aligner maintenant 350 membres actifs. Ce résultat montre aussi que la nouvelle association doit être considérée comme un partenaire lors des consultations et discussions avec le Service cantonal. D'autant plus que Pierre Blandenier est membre du Comité. Cette volonté d'ouverture et de dialogue, comme l'a souligné Michel Tardin, président de l'UNPC, est l'expression de la volonté de construire ensemble. Comme cela avait été dit lors de la précédente assemblée de Colombier, les statuts étaient provisoires. La nouvelle mouture a tenu compte des avis exprimés. Clairs et précis, ces statuts ont passé la rampe à l'unanimité. Le premier exercice comptable, également issu de la fusion, est positif. Bien qu'il y ait encore une question en suspens, à propos de la reprise de l'ancienne ANPC, les comptes ont également été adoptés.

Une année bien remplie

Dans son rapport, Michel Tardin s'est montré modérément optimiste quant à l'évolution de la PCi, mais se dit convaincu que le programme d'optimisation permettra une bonne intégration dans le futur système de protection de la population. L'actualité, avec son cortège de misères, les avalanches, lui font dire que la PCi sera fortement sollicitée cette année. Ce sont déjà plusieurs centaines d'hommes qui ont été engagés sur le territoire cantonal. Il



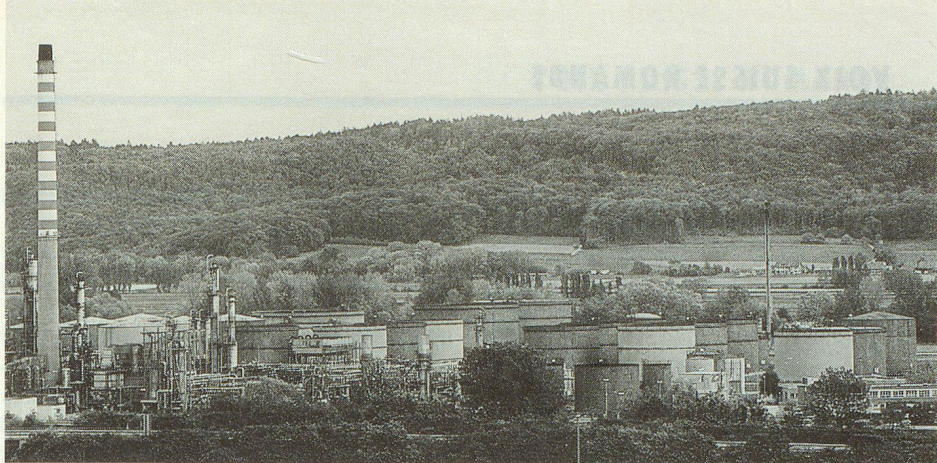
PHOTOS: RM/INFO, CHEXBRES

Monika Dusong: «La protection civile a sa place dans le concept de protection de la population...»

souligne aussi le fait que le canton n'est pas resté sourd à l'appel valaisan, puisque quelque 9 communes neuchâteloises ont déjà répondu présent. Mis à part les séances classiques du Comité, une autre commission a développé une intense activité. Il s'agit de la Commission technique. Animée par Kurt Aegerter, celle-ci a empoigné le problème des achats groupés avec un certain succès. Et puis, cerise sur le gâteau, d'autant qu'il s'agit vraisemblablement d'un système unique, en tout cas en Suisse romande, l'UNPC a décidé de subventionner la présence d'instructeurs lors des cours communaux. Les avantages sont nombreux et faciles à comprendre. Tout d'abord, l'unité de doctrine est garantie. Toutes les OPC peuvent bénéficier d'une instruction de bon niveau, donnée par une série d'instructeurs volontaires qui ont eux-mêmes suivi des cours de perfectionnement (dispensés par l'AILPCi). C'est tout bénéfice, de la commune aux participants. Autre innovation: l'UNPC compte faire l'achat d'une machine destinée à l'ajustage des chaînes de tronçonneuse. Celle-ci sera à disposition des communes qui en feront la demande. Que voilà une judicieuse utilisation des cotisations des membres. Ce qui prouve bien que...

On n'a pas de pétrole, mais...

Il est vrai que le jeu de mots est facile, d'autant qu'une trentaine de membres ont



Une partie des installations de la raffinerie.



De g. à dr.: Monika Dusong, Hildebert Heinzmann et Pierre Blandenier.

visité, peu avant l'assemblée, le «Beaumont» de Cressier. A cheval sur les communes de Cressier et de Cornaux, la raffinerie appartenant à la société Shell joue un rôle important dans la région et représente un apport financier non négligeable puisqu'elle offre 230 emplois. Même si, comme l'a souligné Madame May Droz-Bille, les impôts ont tendance à diminuer, notamment à cause des investissements de la société, dédiés à une nouvelle construction (140 millions).

Construite entre 1964 et 1966, elle occupe une surface de 60 hectares. La raffinerie produit 3,3 millions de tonnes de pétrole brut par an. Soit dit en passant, dans les

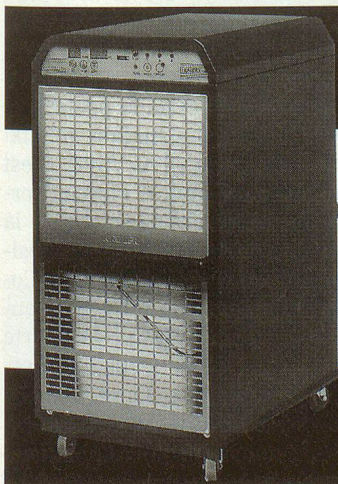
milieux pétroliers, on considère qu'une raffinerie «rentable» doit produire 100 millions de tonnes par an! Alors pourquoi conserver Cressier (même question pour Collombey)? Un retrait éventuel de la société n'est pas, pour l'instant, envisageable. Il y a deux raisons à cela. D'abord, cette raffinerie est particulièrement appréciée pour la haute qualité des produits qui s'y fabriquent. C'est un peu l'usine pilote du groupe. Ensuite parce que les frais de remise en état du site seraient particulièrement lourds (on parle de 500 millions de francs). La raffinerie est reliée par pipeline à un oléoduc provenant de Fos-sur-Mer. La jonction se situe du côté de Besançon. Le

stockage se fait dans trois réservoirs de 27,5 millions de litres chacun. Elle produit de 8 à 10 000 tonnes de produit par jour pour une capacité de stockage de 550 millions de litres. L'acheminement se fait par route ou encore au moyen d'une gare de triage comportant 18 voies et capable de charger 300 wagons par jour.

Le message de l'Etat

C'est d'une manière claire que Monika Dusong, conseillère d'Etat, a assuré qu'elle soutenait la protection civile. De retour d'une conférence réunissant l'ensemble des responsables civils et militaires des cantons, en présence d'ailleurs du chef du DDPS, Adolf Ogi, elle a été frappée par les arguments des militaires et des sapeurs-pompiers. Arguments qui n'ont pas toujours paru objectifs. Pour Monika Dusong, la PCi a sa place dans le concept de protection de la population et comme elle l'a déclaré: «Je tiens à vous dire que je m'implique personnellement, au niveau national, à veiller à ce que la PCi ait sa place dans ce concept, parce qu'il me semble extrêmement important de ne pas «démonter» quelque chose qui tient et qui est incontestablement utile.» Monika Dusong a aussi félicité l'UNPC d'avoir osé faire la démarche d'une fusion qui s'avère, dans les faits, très positive pour tous.

Enfin, Monika Dusong s'est dite persuadée qu'il ne pouvait y avoir de sécurité sans coopération. Que ce soit sur le plan extérieur à la Suisse comme dans celui qui est propre aux différents partenaires impliqués dans la sécurité intérieure, et plus particulièrement dans celle de la protection de la population. Et de mettre l'accent sur la nécessaire collaboration entre les différents services chargés du secours dans le canton. De rappeler aussi que le canton comprend 23 organisations de PCi. Que les groupes d'interventions d'urgence



De l'humidité dans les abris?

- La nouvelle génération de déshumidificateurs d'air – automatiques, robustes, fiables
- 11 modèles pour toutes les applications
- Mesures gratuites de l'humidité
- Méthode éprouvée depuis plus de 60 ans

Envoyez-moi une information détaillée sur vos déshumidificateurs pour abris:

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

envoyer à: Krüger + Cie SA, 1606 Forel VD

Krüger + Cie SA

1606 Forel VD, Téléphone 021/781 27 91

Münsingen BE, Grellingen BL, Gordola TI, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Zizers GR, Samedan GR, Siebnen SZ, Degersheim SG

KRÜGER

doivent s'intégrer dans 7 formations, concrétisant ainsi le pendant des 7 centres de secours des sapeurs-pompiers. Pour concrétiser tout cela, Monika Dusong annonce la tenue d'un rapport, réunissant les 7 chefs des Centres de secours et les 23 responsables des OPC et qui aura lieu le 10 juin à Sugiez.

Il appartenait ensuite à Hildebert Heinzmann de brosser rapidement le tableau du nouveau concept de protection de la population. De plus, il a informé l'assistance sur

le fait que si en 1998 la PCi avait réalisé 100 000 journées au profit de la population, les seuls mois de février et mars ont déjà vu 60 organisations engagées, 1000 personnes mobilisées qui représentent 25 000 journées.

Pour terminer, l'assistance a encore entendu le message des autorités communales de Cornaux, par la voix de May Droz-Bille. Elle a évoqué, avec beaucoup de chaleur, un brin d'histoire de son village, vraisemblablement fondé au XIII^e siècle, entre les

années 1212 et 1220. Au cours des siècles, il y a eu quelques changements de noms. Dénommé tout d'abord Korn, consonance nettement germanique, évoquait une plaine riche en céréales. Ensuite elle a pris celui de sa terminaison, pour rappeler la présence de noix, dont on voit encore aujourd'hui sur certaines maisons, des crochets ayant servi à suspendre la récolte pour la sécher. En bref, un charmant village, fort de 1500 habitants, serré autour de son temple (1543). ▀

Assemblée extraordinaire

AVPC: «Salut l'artiste...!»

rm. Depuis quelques années, l'AVPC recherchait une synergie avec l'Association des cadres supérieurs de PCi. Accord trouvé, décision est prise de fondre les 350 membres de l'association avec celle de l'ACVCS (145 membres) qui pour l'occasion changeait de nom et adaptait ses statuts en conséquence.

C'est devant un parterre disons «clair-semé» que Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC, ouvrait l'assemblée extraordinaire. Lors de son intervention de bienvenue, la présidente a souligné sa satisfaction de voir se poursuivre les activités

de l'AVPC, par l'intermédiaire d'une nouvelle association. Il faut dire aussi que l'Union suisse a accepté l'idée de mettre, dans la corbeille de la mariée, la remise de la dette de l'AVPC. Rappelons tout de même que celle-ci est due à des arriérés de cotisations, qui n'ont pu être remboursés, par l'indélicatesse d'une ancienne trésorière. De son côté, l'USPC souhaiterait qu'un représentant de la nouvelle association siège dans son comité, de façon à bénéficier de la voix des Vaudois.

Pour sa part, Christiane Langenberger souligne que si la dissolution comporte une connotation un peu triste, cette solution offre un certain avantage sur la fusion primitivement envisagée. En effet, celle-ci aurait imposé la dissolution des deux associations pour en créer une nouvelle, ce qui, manifestement, posait quelques problèmes.

«J'ai l'impression, constate Christiane Langenberger, avec peut-être un peu d'exa-

gération, que tout ce contexte de guerre, de catastrophes que nous vivons, sont des éléments de nature à faire réfléchir les municipalités des communes de ce canton. Celles-ci se rendent compte qu'il ne faudrait peut-être pas trop se détourner de l'institution.»

Sur le plan comptable, les exercices cumulés de 1998 et 1999 bouclent avec un «bénéfice» d'un peu plus de 4000 francs. Pour faciliter le «passage» de façon saine dans la nouvelle association, l'USPC accepte pour solde de compte un montant de 3000 francs. Ainsi, le reliquat de 1100 francs sera versé à la nouvelle association. A la clé, pourtant, la signature d'une convention, avec l'USPC, garantissant que tout versement en provenance de l'ancienne trésorière (qui devrait s'acquitter de sa dette de plus de 40 000 francs par des versements «réguliers») serait crédité à l'Union suisse.

Les membres présents votent la dissolution de l'AVPC.

Assemblée de l'ACVCS

Après une courte pause, ce sont les membres de l'ACVCS qui prennent le relais. Le point central était, bien entendu, la révision et l'adoption des nouveaux statuts, sanctionnant, entre autres, le nouveau nom. C'est à l'unanimité que ces statuts sont acceptés. Ainsi, l'ACVCS devient l'ACVSPC, soit l'Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la protection civile. On pouvait difficilement faire mieux! Profitant de l'occasion, l'ACVSPC s'est dotée d'un nouveau comité. Pierre Mermier, président du Comité directeur de la région Gros de Vaud, a été nommé président; Jean-Marc Ryffel, président du Comité directeur de la région d'Oron, assumera la vice-présidence. Dans sa courte allocution, Pierre Mermier a chaleureusement remercié Christiane Langenberger pour son engagement et le travail de fond qu'a effectué l'AVPC pendant de longues années. ▀



Pierre Mermier, Christiane Langenberger et Pierre-Alain Collet.

PHOTO: RM/INFO, CHEXBRES

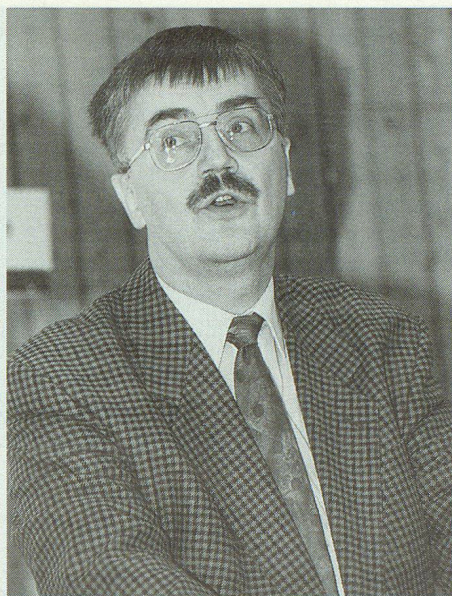
Un nouveau président

Assemblée de l'Union fribourgeoise

rm. Une bonne cinquantaine de membres s'était donné rendez-vous à la Caserne du feu de Fribourg, pour assister à l'Assemblée générale de l'Union fribourgeoise de la protection civile (UFPC). Dans l'assemblée, on reconnaissait Claude Lässer, conseiller d'Etat, Paul Thüring, directeur de l'OFPC, Moritz Boschung, chef de l'information de l'OFPC, Armand Rosset, chef du SCPCi, Jean Bourknecht, conseiller communal de Fribourg, Raymond Bossy, Cmdt du corps des sapeurs-pompiers de la ville et Michel Tardin, président de l'ANPC.

Après une année de vice-présidence, Jean-Pierre Dorand, professeur au Collège St-Michel et député, a accepté l'idée de présider aux destinées de l'UFPC, mais pour une année. Il faut dire que ce n'est pas vraiment un inconnu, puisqu'il est membre du comité depuis 1987. C'est donc avec enthousiasme que les membres l'ont investi.

Dans son rapport, J.-P. Dorand s'est montré soucieux que l'on donne véritablement les moyens à la PCi de réaliser ses missions et non pas simplement de lui intimer l'ordre de s'organiser. Il lui paraît tout aussi nécessaire de changer les mentalités afin d'assurer le succès du futur concept de protection de la population.



J.-P. Dorand, nouveau président de l'UFPC.

J.-P. Dorand s'étonne aussi de la perception qu'a le «grand public» de la PCi et de l'armée: «... Il suffit qu'un hiver rigoureux s'établisse sur notre territoire pour que l'on fasse appel à ces deux institutions pour une aide conséquente. (...) Face au problème des réfugiés, nouveau déclic, et que trouve-t-on dans une solution urgente? Les constructions de la PCi avec, le hasard aidant, du personnel de la protection civile aussi.»

Dans les objectifs, J.-P. Dorand souhaiterait multiplier l'information. Dans la même veine, il s'agirait, pour les communes, de multiplier les communiqués de presse afin que chacun sache ce que fait la PCi pour la collectivité. Enfin, et

en plus d'actions prévues pour le recrutement de nouveaux membres, l'UFPC collaborera à un stand consacré à la PCi lors de la Foire de Fribourg.

L'OFPC s'exprime

L'intervention de Paul Thüring était très attendue, tant il est vrai que l'on préfère entendre les nouvelles en direct, plutôt que par l'intermédiaire des médias.

Une brève analyse de la situation montre que l'OFPC est en prise directe avec les événements. A toutes les incertitudes et autres motifs de craintes, Paul Thüring oppose la nouvelle politique de sécurité, l'Armée XXI et le nouveau concept de protection de la population comme réponse adéquate.

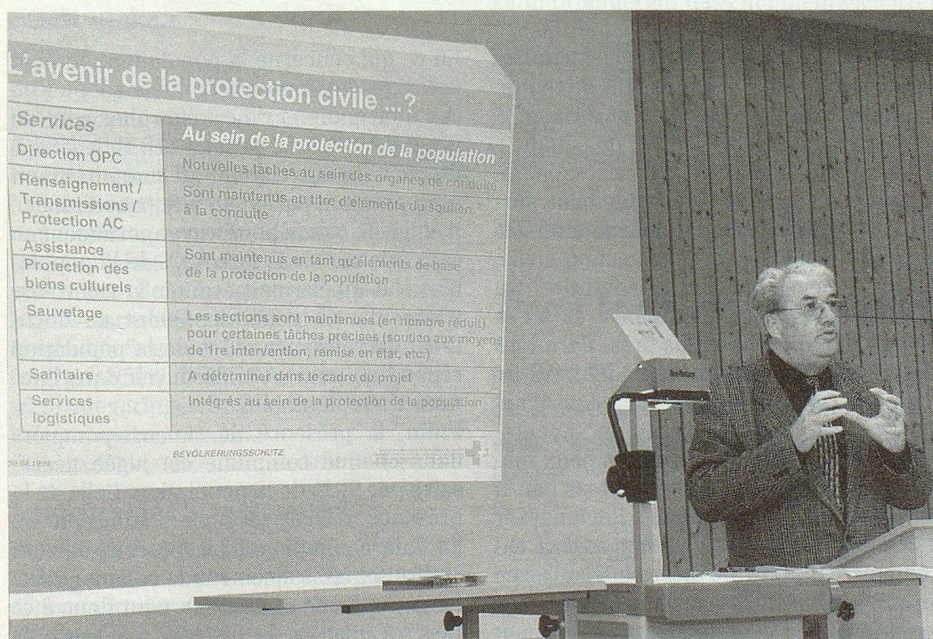
Sans entrer dans les détails, car la revue *Protection civile* a l'occasion d'en parler souvent et sous la forme de la publication des informations officielles de l'OFPC, on peut tout de même retenir ce que l'on peut comprendre comme une volonté politique avérée. Ce sont les mots de «sécurité par la coopération», véritable guide de la nouvelle politique de sécurité. Il faut comprendre que la Suisse voit dans ce credo une coopération tournée vers l'extérieur et vers l'intérieur. Soit coordination et coopération dans les domaines de la conduite, de la protection, sauvetage et secours. La structure de base, véritable réponse aux incidents possibles et autres catastrophes quotidiennes, se compose de différentes cellules: ordre et sécurité, sauvetage et lutte contre le feu, infrastructures techniques, santé publique et domaine sanitaire et logistique. Ce sont les situations particulières ou extraordinaires qui verront se superposer une «superstructure» plus politique, dirigée par un exécutif et complétée par des volets administratifs, de conduite et d'aide à la conduite. C'est alors cette superstructure qui sera chargée de la coordination des moyens à mettre en œuvre.

Actuellement, on peut voir que la PCi sera totalement intégrée à ce concept de protection de la population et se retrouvera dans différentes cellules, que ce soit au niveau de la conduite ou encore dans le domaine du sauvetage. Mise en place prévue pour 2003.

OPC 2000 Fribourg

C'est à Claude Lässer qu'il appartenait de présenter ce projet, qui n'en est d'ailleurs plus un puisqu'il a été adopté par le Conseil d'Etat.

Il passe maintenant en phase de réalisation (voir le numéro 4/99 de *Protection civile*).



Paul Thüring, directeur de l'OFPC: «La PCi est intégrée dans le concept de protection de la population...»



PHOTOS: RM/INFORM, CHEXBRES

De g. à dr.: Michel Tardin, Armand Rosset, Paul Thüring et Claude Lässer, conseiller d'Etat.

Claude Lässer, dans son intervention, convient volontiers que dans le grand public, mais aussi souvent dans les milieux politiques, on a un peu de peine à admettre que les phases de préparation, de planification et d'instruction sont nécessaires, si l'on entend disposer d'organes efficaces lors d'engagements. «D'ailleurs, poursuit Claude Lässer, les mêmes, qui critiquent les phases de préparation, qui poussent souvent au démantèlement, sont ceux-là

qui exigent un engagement immédiat et sans faute lors d'événements!» Pour Claude Lässer, les bouleversements intervenus ces derniers mois justifient, plus que jamais, l'adoption par le Conseil d'Etat du concept OPC 2000, dont les éléments constitutifs vont tout à fait dans le sens de celui de la protection de la population. Quant à Sugiez, Claude Lässer indique que si un dossier est actuellement à l'étude, rien n'a encore été proposé, ni décidé.

Pour lui, rénover Sugiez seulement pour les besoins de l'instruction de la PCi paraît un peu «court». Plusieurs solutions, mettant en œuvre différents partenaires, doivent être étudiées. Sans compter que l'Expo.01 pourrait aussi constituer un apport bienvenu. Et puis, il serait intéressant que l'on examine aussi l'offre neuchâteloise d'utiliser les futures installations de Couvet. Sur le fond, le projet n'est donc pas enterré. ▀

Surprenants résultats en Valais

La protection civile plébiscitée

rm. Dans le cadre du projet de réforme de l'administration cantonale valaisanne, des objectifs ont été fixés au Service du feu et de la protection civile. Il était bon que l'on vérifie la pertinence des objectifs auprès des communes et de la population. C'est la haute école de gestion de Viège qui s'est chargée de cette enquête.

Dans le cadre de l'enquête, des questionnaires ont été adressés aux 163 communes du canton ainsi qu'à 4000 personnes. Première surprise pour une enquête de ce genre puisque 74 % des communes et

41 % des personnes interrogées ont retourné le questionnaire. Ces taux de retour, dans leur ampleur, permettent de confirmer le caractère représentatif de l'étude. Si les résultats réalisés par les sapeurs-pompiers ne peuvent véritablement surprendre, en revanche, on pouvait craindre ceux que recueillerait la protection civile. Il n'en a rien été. Bien au contraire. On assiste à un véritable plébiscite.

Voyons cela d'un peu plus près. Parmi les projets de l'administration, figurait en bonne place la régionalisation de la PCi et la restructuration des corps de sapeurs-pompiers. Il est à noter que ces deux mesures ont été jugées indispensables par la quasi-totalité des communes. Régionaliser la PCi, 80 % des communes sont assez à extrêmement d'accord. Pour ce qui concerne la restructuration des corps de SP, 80 % des communes la jugent assez à extrêmement nécessaire. Ces chiffres se passent de commentaires.

En ce qui concerne la population, on peut noter que les comportements à adopter en cas d'incendie et de catastrophes sont en général connus. Le numéro 118 obtient 88 % de connaissance, quant au comportement à proprement parler, 40 % le connaissent. Il en va de même pour le comportement en cas d'alarme de la PCi. 83 % de la population sait qu'elle doit écouter la radio lors d'une alarme générale. Quant au document de référence, 47 % de la population répond qu'on peut le découvrir dans l'annuaire téléphonique.

Enfin, la présence de sapeurs-pompiers dans chaque commune est jugée nécessaire par 90 % de la population. Celle de la présence d'OPC recueille l'adhésion de 84 % de la population. Là encore ce dernier chiffre se passe aisément de commentaire. Le gouvernement valaisan peut donc être rassuré quant à la justesse des mesures prises. Quant à la protection civile, elle n'a plus à rougir de son «image». ▀